

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
13	13	8	9

Séance du 11 décembre 2023

Convocation
06/12/2023
Date d'affichage
06/12/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 11 décembre

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – E. TRESCARTES
C. GREGOIRE - P. LAMY-BOYET – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME

Absente ayant donné pouvoir : B. DOMINIQUE WEBER DA CONCEICAO à C. DECUYPER

Absent excusé : P. BARDEL – C. BLARDAT-KATOUI – W. COLAS -

Absent : A. DEGUY

Secrétaire : S. GREMY

RESTAURATION DU TABLEAU DU XVII^{ème} siècle DE L'ÉGLISE DE BUSSY-EN-OTHE

La Commune envisage la restauration complète du tableau du XVII^{ème} siècle se trouvant dans l'église de Bussy-en-Othe.

Il a été pris contact avec Arts et Sciences, restauration de tableaux, 12 Rue Cochois à AUXERRE (89000) pour l'établissement d'un devis pour réintégration complète de ce tableau.

Arts et sciences nous propose un devis de 9.700 € HT soit 11.640 € TTC, Atelier agréé Musées et Monuments historiques et recommandé par la DRAC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire :

- 1) A solliciter la DRAC et la Communauté de Communes du Jovinien pour l'obtention de subventions.
- 2) Et à signer ledit devis de 9.700 € HT soit 11.640 € TTC, sous condition d'obtenir les subventions nécessaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER